

Dossier de presse

mars 2009



Colloque
26 & 27 mars 2009



énergie communes

Le contexte

Entre Nancy et Metz, à Pompey, lieu historique de la filière sidérurgique, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a accompagné la formidable mutation de son territoire économique.

Eiffel Energie, nouveau nom du Parc d'activités et nouvelle marque territoriale, compte parmi les 1^{er} parcs industriels et urbains de Lorraine.

Les entreprises du Bassin de Pompey et la Communauté de Communes ont les mêmes objectifs : compétitivité et attractivité dans le respect des enjeux environnementaux.

Cette vision partagée de ces enjeux environnementaux a été concrétisée par la signature d'une charte qualité environnementale. Elle constitue l'un des piliers de la stratégie de développement économique et environnemental durable.

L'excellence d'une démarche

Eiffel Energie est le résultat d'une synergie construite entre la Collectivité et ses acteurs économiques, un partenariat réussi entre le Public et le Privé. A l'heure du repli sur les marchés économiques, les engagements de cette synergie constituent des atouts essentiels dans la résistance active et la préparation du renouveau économique.

Eiffel Energie s'affirme comme un territoire d'excellence engagé dans une démarche d'exemplarité environnementale par la certification ISO 14001.

Le colloque

« Entreprises et Territoires, à l'heure de la performance environnementale » a pour objectif de rendre compte de cette cohérence économique et environnementale, d'échanger entre experts et professionnels sur les enjeux de la certification ISO 14001, les normes environnementales et d'ouvrir sur de nouvelles perspectives françaises et européennes.

Le format

Rassemblé sur une journée et demi, le colloque propose deux tables rondes, deux conférences et quatre ateliers thématiques.

Sommaire

Le colloque

Entreprises et territoires

À l'heure de la performance environnementale p4

Eiffel Energie

place les entreprises en pôle position...

... par son territoire d'influence..... p9

... par son territoire de confluence p10

Eiffel Energie

cultive son environnement p11

Eiffel Energie

l'esprit d'équipe p13

Eiffel Energie

attractivité pour entreprises à potentiel de développement... p14

Organisation

> Animateur **Bruno LEPRAT**, *Journaliste*

Jeudi 26 mars

9h30 : Accueil

9h45 : **Ouverture du colloque** par **Laurent TROGRIC**

Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, Maire de Pompey

10h15 / 12h15 : **Table ronde 1**

> *Enjeux du management environnemental*

12h30 / 14h00 : Restauration sur le Parc Eiffel Energie

14h30 / 15h30 : **Conférence de Jean-Marie PELT**

Président de l'Institut Européen d'Ecologie (IEE)

Professeur honoraire de l'Université de Metz

16h00 / 17h30 : **Ateliers simultanés**

Atelier 1 > *Norme et performance économique*

Atelier 2 > *Performance environnementale & gouvernance locale*

Atelier 3 > *Norme et système de management environnemental*

Atelier 4 > *Certification ISO 14 001 - mode d'emploi*

Vendredi 27 mars

8h30 : Accueil des participants

9h00 / 10h00 : Restitution des travaux d'ateliers

10h00 / 11h00 : **Conférence de Nicole NOTAT** • *Présidente de VIGEO*

> *L'évaluation et la responsabilité environnementale*

11h00 / 12h30 : **Table ronde 2**

> *Quelle ouverture sur l'Europe à l'heure de la performance environnementale ?*

10h15 / 12h15

Table ronde 1

Enjeux du management environnemental

Animé par Bruno LEPRAT, Journaliste

- Claude GAILLARD, Président de l'Agence de l'eau Rhin Meuse
Conseiller auprès du 1er Ministre François FILLON
- René MANGIN, Président du Comité d'Aménagement et d'Expansion de Meurthe et Moselle (CAPEMM)
- Jo SPIEGEL, Secrétaire National de l'Association des Communautés de France (ADCF),
Président de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud-Alsace (CAMSA)
- Martial MUNIER, Président de l'Association Val de Lorraine Entreprendre, Dirigeant de la Société GNT
- Jean-Pierre CUSSENOT, Directeur Général de la Société DELIPAPIER

Grand Témoin

- Jacques CHEREQUE, Ancien Ministre délégué à l'aménagement du Territoire,
Ancien Préfet délégué de Lorraine
- > Prise en compte de l'environnement dans les mutations industrielles

14h30 / 15h30

Conférence

- Jean-Marie PELT,
Président de l'Institut Européen d'Ecologie (IEE), Professeur honoraire de l'Université de Metz

16h00 / 17h30

Atelier 1

Norme et performance économique

Alors que la normalisation répond à des exigences et des contraintes de forme, la contribution des normes est très souvent imperceptible dans notre quotidien. Leur importance se manifeste surtout lorsque celles-ci font défaut. Pour tous, la démarche peut apporter un souffle nouveau et être source de dynamisme pour de nombreuses entreprises qui y trouvent un gage de performance économique en terme d'efficacités dans leur process, de positionnement nouveau sur les marchés... ou encore un gage de reconnaissance et de confiance de leur clients/fournisseurs et plus généralement des consommateurs.

Cet atelier vise à appréhender, à travers les expériences relatées par des entreprises témoins, les facteurs de performance induits par la certification de type ISO (International Organisation for Standardization) 14 001 : meilleure valorisation, ressources, positionnement compétitif, organisation plus performante - circuits courts (distribution/approvisionnement).

Animé par Valéry DUBOIS, Journaliste, Réalisateur Productions «IMAGE CLÉ»

- Alain EVEN, Directeur Pôle Environnement - Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle
- Jean-Pierre FERRANTE, Dirigeant Société Technolak/Tecnotol
- Pierre HILAIREAU, Société NOVASEP
- André MALSH, Responsable des initiatives, du développement durable - Société Steelcase France,
Président du cluster CREER
- Un représentant de la DRIRE (sous réserve de disponibilité)

16h00 / 17h30

Atelier 2

Performance environnementale & gouvernance locale

Dans un contexte de globalisation de l'économie et de complexité des relations sociales, les acteurs que sont les collectivités et les entreprises développent à l'échelle locale un réseau d'échanges partenarial pour résoudre les problématiques fonctionnelles et opérationnelles.

L'impérieuse nécessité de prendre en compte les questions environnementales implique l'engagement de tous, entreprises comme collectivités. Aussi, un parc d'activités dans une démarche de certification révèle et conforte un mode de gouvernance locale en faveur du développement durable de son territoire.

Les nouveaux modes de régulation socio-économiques posent les logiques de transparence, responsabilité et contrôle au cœur des organisations publiques et privées. Cet atelier doit permettre à travers des échanges entre les élus et responsables économiques de confronter leurs points de vue et expériences.

Animé par Bruno LEPRAT, Journaliste

- Jean-Pierre CUSSENOT, Directeur Général - Société DELIPAPIER
- Etienne MALHER, Directeur Général Société MS TECHNIQUES, Président de la CGPME 54
- Claude PERETTE, Gérant - Société SDIB
- Dominique POTIER, Président de la Communauté de Communes du Toulouais, Vice-Président SCOT
- Laurent TROGRLIC, Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey

16h00 / 17h30

Atelier 3

Norme et performance économique

La norme ISO 14 001 est la plus utilisée des normes de la série des normes ISO 14 000 qui concernent le management environnemental. L'objectif de l'entreprise est de réduire au minimum les effets dommageables de ses activités de production ou de services sur l'environnement. Elle prend en compte des aspects environnementaux significatifs : les émissions d'air, les rejets dans l'eau, l'utilisation des sols, la gestion des déchets, l'utilisation des matières 1ère et des ressources naturelles.

Cet atelier propose, à travers le témoignage d'entreprises et d'établissements publics, de comprendre l'intérêt de cette démarche dans le pilotage des services de l'entreprise ou d'établissements. Notamment, comment les services internes doivent se saisir de la certification ISO (production, RH, IT, sécurité) dans leur fonctionnement, et comment la norme devient un outil de conduite du changement.

Animé par Anthony KUHN, Maître de conférences Université Nancy 2

- Céline BOUCHERON, Communauté d'Agglomération Grand Besançon, Chef de service environnement
- Martine POIROT, Vice-Présidente de l'ADGCF, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey
- Adrien PONROUCH, AFNOR Chef projet AFAQ 1000 NR
- Philippe VOINSON, Directeur Général du Comité d'Aménagement et d'expansion de Promotion Economique de Meurthe et Moselle

16h00 / 17h30

Atelier 4

Certification ISO 14 001 - Mode d'emploi

Cet atelier propose aux entreprises, collectivités et établissements publics qui souhaitent s'engager dans une démarche de certification, la méthodologie à suivre, les avantages et coûts induits.

Sont présentés des exemples pratiques de mise en oeuvre des différents chapitres de la norme ISO 14 001 et expose les possibilités, pour les petites structures, de mise en oeuvre «par étape» du management environnemental.

Animé par Christine ARNOULD, Responsable du service Economique - Qualité - Emploi,
Communauté de Communes du Bassin de Pompey

- Monsieur ARDIER, Directeur Régional - Société TVD
- Guy BAZARD, Responsable Qualité/ Sécurité de l'Unité de production - Société Steelcase
- Olivier BENOIT, ADEME Chargé de mission management environnemental éco-conception déchets entreprises
- Isabelle JACQUOT, Consultante/gérante sécurité, environnement, qualité - Cabinet PREVISIO
- Madame PHILIPPE, Responsable environnement - Société TTM Environnement
- Carole PEUREUX, Chargée de mission environnement - Chambre Régionale de Commerce et d'industrie

10h00 / 11h00

Conférence

Nicole NOTAT, Présidente de VIGEO
> L'évaluation et la responsabilité environnementale

11h00 / 12h30

Table ronde 2

Quelle ouverture sur l'Europe à l'heure de la performance environnementale ?

Animé par Bruno LEPRAT, Journaliste

- Catherine BOURSIER, Députée Européenne
- Michel DINET, Président du Conseil Général de Meurthe & Moselle
- Roger CAYZELLE, Président du Conseil Économique et Social de Lorraine ou son représentant
- Marc GASTAMBIDE, Directeur de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux
- Angelo DEL CARLO, Directeur du groupe SOFIDEL Italie

Grand Témoin

- Nicole NOTAT, Présidente de VIGEO

Renseignements pratiques

Accès

En voiture

- Par les autoroutes A4 et A5, puis A31, en provenance de Paris, Calais, Strasbourg, Sarrebrück et Frankfort.

- Par l'autoroute A31 en provenance de Lille (via Bruxelles), Bruxelles, Luxembourg et Dijon.

En train

La ville de Nancy est desservie par le TGV !

Paris-Nancy : 1h30

Gare de Nancy

3, place Thiers
Tél. 08 36 35 35 35

En avion

Aéroport régional
Metz-Nancy Lorraine

Tél. 03 87 56 70 00
www.metz-nancy-lorraine.aeroport.fr/

Taxi Nancy :

Info transports :
03 83 49 23 23

Propositions d'hébergement



1 Hôtel Park Inn

11, Rue R. Poincaré
54000 Nancy
Tél. 03 83 39 75 75

2 Hôtel Foch**

8, avenue Foch
54000 Nancy
Tél. 03 83 32 88 50

3 Ibis Nancy**

3, rue Crampel
54000 Nancy
Tél. 03 83 32 90 16

4 Hôtel Mercure

5, Rue des Carmes
54000 Nancy
Tél. 03 83 30 92 60

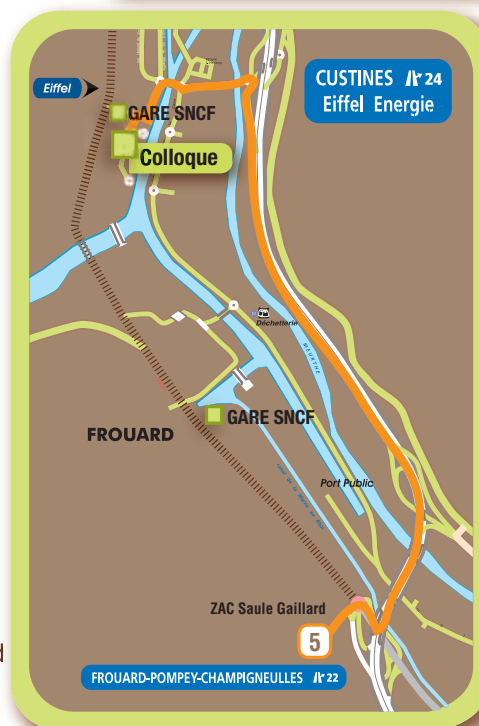
5 Hôtel B&B

ZAC du Saule Gaillard
54390 FROUARD
Tél. 08 92 78 80 67

Navette gratuite du Colloque :

Gare de Nancy / Parc Eiffel Energie

- 26 mars : Départ 9h / Retour 18h30
- 27 mars : Départ 8h30 / Retour 13h



Eiffel Energie : territoire d'influence

Succès incontesté de la stratégie de redéploiement du bassin économique, sur l'ancien site industriel sidérurgique, le Parc d'activités Eiffel Energie est devenu, en moins de dix ans, un poids économique de premier plan dans le sillon lorrain, avec :

- un territoire d'activités de 140 ha,
- la présence de plus de 120 entreprises
- un panel d'activités fortement diversifiées : haute-technologie, tertiaire, logistique et industrie avec parmi elles des entreprises leaders et internationales comme Novasep, Délipapier, 3E international, Convertteam motors, MS Technique
- ...
- l'emploi de près de 4 000 personnes



Entreprises performantes et usines innovantes ont fait d'Eiffel Energie un territoire d'excellence économique dont les engagements en faveur de l'environnement constituent un atout supplémentaire.



Le Parc d'activités s'inscrit dans un territoire équilibré entre deux aires urbaines et une région trans-frontalière :

- Nancy : 410 000 habitants sur l'aire urbaine
- Metz : 340 000 habitants sur l'aire urbaine
- Région Sar-Lor-Lux : 80 M d'habitants

Le bassin de Pompey jouit d'une situation privilégiée en étant au centre du réseau de villes du Sillon Lorrain qui regroupe plus d'un million d'habitants (Epinal, Nancy, Metz, Thionville). Sa situation est également stratégique, avec 24 millions de consommateurs européens dans un rayon de moins de 200 km.

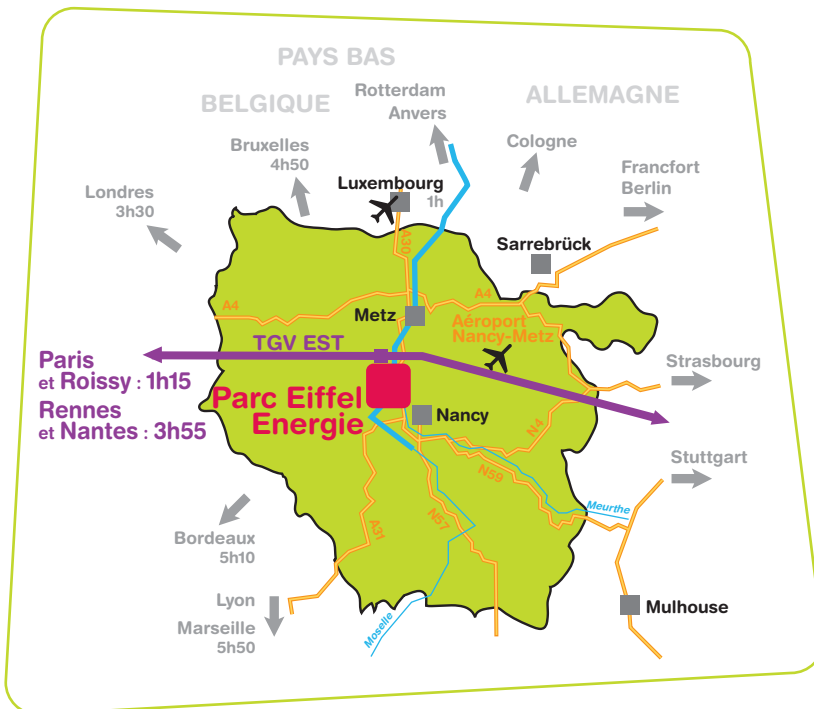
Enfin, Eiffel Energie est naturellement et géographiquement tourné vers l'international par son ouverture sur les axes structurants des pays européens, en général, et des nouveaux pays de la Communauté Européenne, en particulier.



Eiffel Energie : territoire de confluence

La multimodalité exceptionnelle présente sur le site d'Eiffel Energie en fait un territoire stratégique :

- liaisons routières et autoroutières : A31 avec accès direct au parc d'activités,
- liaison ferroviaire : vitesse et volume sont au rendez-vous
 - o avec le TGV à 10 min pour rejoindre Paris en 1h15
 - o avec les lignes de fret en fonction sur le site
- liaison fluviale : le port constitue le 7^{ème} plus important port intérieur de marchandises de France et contribue au transport durable des matériaux
- liaison aérienne : la base de Nancy-Essey à 10 min permet les vols d'affaires, tandis que l'aéroport Nancy-Metz à 20 min, assure les vols régionaux et nationaux. L'aéroport du Luxembourg, à 1h du parc d'activités comporte une large offre de liaisons internationales. Le TGV permet également de relier directement l'aéroport de Roissy en 1h15



Eiffel Energie cultive son environnement

Engagée dans une politique volontariste de qualité environnementale à l'échelle de son territoire, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a mis en place les moyens nécessaires pour faire de son Parc d'activités un territoire d'excellence, dans lequel attractivité et compétitivité se développent, non au détriment, mais en complément d'une gestion durable du site.

La reconversion du site industriel sidérurgique a changé la typologie et la nature des activités du site. Elle a également modifié en profondeur la configuration du Parc d'activités. La Communauté de Communes s'est en effet engagée dans un vaste projet de réaménagement du site avec comme objectif celui de l'excellence environnementale.

Les aménagements paysagers ont replacé la composante végétale au cœur des infrastructures du site. La dénomination de « Parc » a repris tout son sens grâce à sa nouvelle insertion dans le paysage du Bassin. Désormais les aulnes, ormes, frênes et saules accueillent sur les berges des rivières l'hirondelle, le héron cendré, le cormoran et le martin-pêcheur. Le paysage naturel a été totalement ré-installé à l'intérieur du site et assure un nouvel équilibre entre la culture des affaires et celle de l'environnement.

Les transports sont essentiels au développement d'un parc d'activités.

Eiffel Energie dispose d'un avantage concurrentiel indéniable avec l'intermodalité route-rail-eau sur le site. Les déplacements doux sont tout autant présents grâce aux 8 kilomètres de voies cyclistes et piétonnes présentes dans le parc et permettant non seulement de le traverser mais également de le relier aux villes périphériques y compris jusqu'à Nancy. Deux lignes de bus en liaison avec les 2 gares SNCF de Pompey et Frouard desservent le parc d'activités. Ces lignes sont enrichies d'un service de transport à la demande et des bus du réseau ont fait l'objet d'aménagements pour accueillir à bord les cyclistes. Conjugés avec la qualité des aménagements paysagers, les pistes cyclables sont très fréquentées dans le cadre des déplacements de loisirs.



Eiffel Energie cultive son environnement

Acteur de la Haute Qualité Environnementale, la Communauté de Communes s'engage et implique les acteurs économiques dans la qualité des implantations d'entreprises avec le lotissement d'activités « Cit'entreprises » sur le secteur Eiffel. Cette démarche qualité s'inscrit dans le cadre des projets HQE (Haute Qualité Environnementale). Les entreprises contribuent à cet engagement pour un environnement durable par le respect d'un cahier des charges des conditions d'implantation et règles d'aménagement. Ce cahier des charges concerne :

- l'occupation des sols et l'urbanisme d'aménagement
- l'assainissement
- la gestion des déchets
- la limitation des hauteurs de construction
- l'architecture et les matériaux
- le traitement des espaces extérieurs et les plantations

L'engagement de la Communauté de Communes dans le domaine environnemental est en cours de formalisation par la certification ISO 14001 du parc d'activités. Cette norme concerne le management environnemental. Elle a pour objectif d'améliorer la performance environnementale par des mesures de protection générale de l'environnement et de réduction spécifique des impacts des activités économiques sur l'environnement. Cette norme constituera le label de la démarche qualité initiée par la Communauté de Communes et développée en partenariat avec Val de Lorraine Entreprendre.



Eiffel Energie : l'esprit d'équipe

Le Parc d'activités concentre les énergies des entreprises et des partenaires institutionnels. Les synergies ainsi créées placent les entreprises dans les meilleures conditions possibles de développement.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey favorise le développement de services aux entreprises avec notamment :

- l'aménagement, l'accessibilité et l'entretien du site
- le resto' du parc : service de restauration avec plus de 250 couverts/jour, salles de réunion avec service de restauration, espace cocktail et service traiteur
- l'écho du parc : journal trimestriel d'information des acteurs d'Eiffel Energie, véritable support de communication active entre les entreprises et le Bassin de Pompey,
- le mémo' du parc : annuaire-répertoire dynamique des entreprises implantées sur le site,
- le CAREP, pépinière d'entreprises,
- les services de la Médecine du Travail,
- le centre de formation de l'AFPA,
- le service postal dédié aux entreprises,
- la gestion sur le parc d'activités des déchets industriels banals.



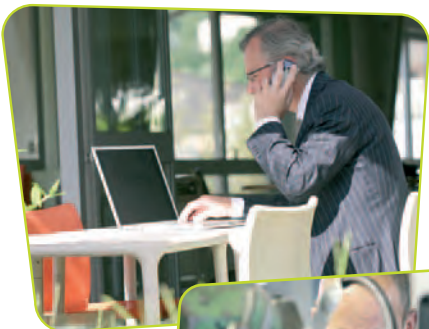
A l'écoute de l'évolution des besoins, d'autres projets viendront enrichir cet accompagnement des entreprises : service de crèche inter-entreprises, observatoire économique et social de veille, d'évaluation et d'information.

D'autres acteurs contribuent à la dynamique économique d'Eiffel Energie :

- le Conseil de Pays Val de Lorraine,
- Val de Lorraine Entreprendre,
- la Plate-Forme d'Initiative Locale.

Ensemble, ils créent les conditions d'un réseau inter-entreprise d'échange d'expériences, de développement de méthodes et de partenariat autour de projets innovants.

Enfin, plusieurs partenaires institutionnels conseillent et accompagnent les entrepreneurs (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers) ou s'engagent dans la promotion et le rayonnement du parc d'activités à l'échelle départementale, régionale et nationale (le Capemm pour le Conseil général et la Région Lorraine).





énergie communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey

Rue des 4 Éléments • BP 60008 • 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 81 81 • Fax 03 83 49 81 99

www.cc-bassinpompey.fr

Contacts :

Michèle DORCHAIN

mdorchain@cc-bassinpompey.fr

<http://colloque.eiffel-energie.com/>

www.eiffel-energie.com